



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
ET DE LA MODERNISATION
DE L'ADMINISTRATION,
en charge du numérique

POLYNÉSIE FRANÇAISE

N° *34106* /2022/MEA/DGEE/DRHM/BRH/PRH1

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION
ET DES ENSEIGNEMENTS

PIRAE, le 13 JUIN 2022

Le Directeur général

Affaire suivie par :
Gestion collective PRH1

à

**Mesdames, Messieurs les instituteurs et professeur(e)s des écoles
du corps de l'Etat créé pour la Polynésie française**

s/c de Mesdames et Messieurs les directeurs d'école et de CJA
s/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Education Nationale

Objet : Appel à candidature pour les postes à contraintes particulières (PCP) – rentrée scolaire 2022-2023

P. J. : - Annexe 1 – Fiche de candidature
- Une fiche de poste

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance l'ouverture de la campagne pour les postes à contraintes particulières (PCP) pour la rentrée scolaire 2022-2023 du poste suivant :

- Directeur à l'école de HAO (Tuamotu)

Les enseignants intéressés doivent constituer et transmettre un dossier de candidature comprenant :

- Une fiche de candidature (Annexe 1) portant l'avis de l'IEN de votre circonscription
- Un curriculum vitae

Le dossier complet doit être adressé par la voie hiérarchique, doublé d'un envoi direct au pôle des ressources humaines du 1^{er} degré de la direction générale de l'éducation et des enseignements par courriel à l'adresse suivante : gestco.brh1@education.pf

Date d'ouverture : du 13 juin 2022 au 20 juin 2022

Date limite de dépôt des demandes : le 20 juin 2022 avant midi

Compte tenu de la spécificité des postes proposés, la direction générale de l'éducation et des enseignements organise et met en place des commissions d'entretiens afin de prendre en compte les qualifications, compétences et/ou aptitudes requises et favoriser ainsi la bonne adéquation entre les exigences du poste et les capacités des candidats.

L'entretien en commission, présidée par le Directeur Général ou son représentant, se déroulera en deux temps :

- Exposé des motivations du candidat ;
- Questions posées par la commission.

Les candidats seront destinataires de leur convocation qui leur sera transmise sous le couvert de leur inspecteur de l'éducation nationale.

Date des entretiens : le vendredi 24 juin 2022, à la Direction Générale de l'Education et des Enseignements (site de Tuterai Tane)

(Les candidats des îles passeront l'entretien par TEAMS)

Décision finale de l'administration :

Je vous rappelle qu'en cas d'avis favorable à l'issue de l'entretien, il faudra attendre l'issue des opérations de mobilité pour connaître la décision finale de l'administration. Les candidats retenus sur les postes à contraintes particulières seront destinataires d'un arrêté d'affectation.

Copies :

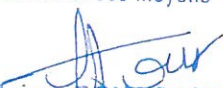
MEA |
DGEE/PRHI |
DGEE/DAPE |

Pour la Ministre et par délégation

Pour la Ministre et par délégation
Pour le Directeur général de l'éducation
et des enseignements et par délégation
la Chef du département des ressources
humaines et des moyens



Éric TOURNIER


Sandrine VOUSSE